

CFA de l'académie de Versailles

BP - AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

UFA Joliot-Curie - 92 Avenue Frédéric et Irène Joliot Curie 92000 Nanterre

OBJECTIFS

Ce professionnel exerce ses compétences de technicien aussi bien en prévention qu'en intervention. Dans le premier cas, il répertorie les risques propres à l'entreprise, les analyse et propose des moyens pour les prévenir. Il identifie les matériels mis à sa disposition et apprécie leur adéquation avec le risque correspondant. Il sait traiter les informations transmises par les moyens techniques de surveillance à distance (sur un site ou dans le cadre d'une centrale de télésurveillance) Lors d'une intervention, il choisit les moyens matériels et humains selon la nature du sinistre et leur degré d'efficacité. Il sait discerner les limites de l'action à mener et s'il y a lieu de faire appel à des services techniques d'assistance (privés, publics) Il peut encadrer une équipe et lui donner des ordres dans le respect des réglementations en vigueur. Il est également capable d'assurer les tâches administratives correspondantes.

CONTENU

Compétences professionnelles : - Prise en charge d'un site - Intervention sur le feu - Intervention sur installation en télésecurité - Secours et assistance aux personnes Savoirs : - Français et Histoire- Géographie - Education moral et civique - Expression et connaissance du monde - Mathématiques - Sciences physiques et chimiques

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 800 h

DATES

Date de début : 02 septembre 2025

Date de fin : 28 août 2027

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (ex V)

Niveau 3 (CAP agent de prévention et de sécurité), expérience de 5 ans en Prévention et Sécurité.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (BAC)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
BP agent technique de prévention et de sécurité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Exemples de métiers : agent de sûreté ferroviaire, agent de prévention et de sécurité, agent de sécurité et incendie, agent d'exploitation et de sûreté aéroportuaire, agent de surveillance...

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Fiche RNCP 38227](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site. Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles. Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième ou dernière année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat. Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Sécurité

CONTACT

M. Fathi Brahim

Téléphone : 06 61 35 40 79

Email : fathi.brahim@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence. Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

